

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte à la connaissance du public que dans le cadre de l'opération de fusion absorption des sociétés HOMER et UNIMACO par la société SARETAM, cette dernière représentée par son Président Monsieur Said Alj a déclaré le 25 octobre 2012, avoir franchi à la hausse, le 17 octobre 2012, le seuil de participation de 33,33% dans le capital de la société UNIMER.

Suite à cette opération, la société SARETAM détient 4 211 840 actions UNIMER soit 42,06% de ladite société.

Dans les douze mois qui suivent le franchissement de seuil précité la société SARETAM envisage :

- de poursuivre ses achats sur la valeur Unimer
- de siéger au conseil d'administration de la société Unimer

Contact CDVM:

Tel : 05 37 68 89 27

E-mail: information_financiere@cdvm.gov.ma